



SANTÉ, SOCIAL,
SERVICES AUX
PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée G. Cabanis et Lycée S. Veil - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Suzanne Valadon - **Limoges**
- Lycée René Cassin - **Tulle**
- Lycée Bernart de Ventadour - **Ussel**

Certification professionnelle Assistant de vie dépendance (ADVD)

DEBOUCHES / SUITE DE PARCOURS

Secteurs d'activités :

L'assistant de vie dépendance exerce principalement au

- Domicile des particuliers employeurs (domicile privé, foyer-logements, résidence-services...).
- Exercice auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, l'employeur pouvant ou non être accompagné par une structure mandataire.

Type d'emplois accessibles :

- Assistant de vie
- Auxiliaire de vie
- Aide aux personnes âgées
- Aide à domicile

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'Assistant de vie dépendance est capable d'accompagner à leur domicile, des personnes en situation de dépendance ou de handicap dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne. Il travaille en autonomie et gère son activité, le plus souvent auprès de plusieurs employeurs.

OBJECTIF GÉNÉRAL :

- **CERTIFICATION**

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public

Formation accessible aux personnes en situation de handicap





Durée

- 399 heures en centre de formation
- 105 heures de stage
- Durées indicatives et ajustables en fonction

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre à finalité professionnelle Assistant de vie dépendance de niveau 3
- Possibilité de validation par blocs de compétences
- RNCP37780
- Date d'échéance : 19-07-2026

Modalités de formation

- Formation individualisée et adaptée aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Région Nouvelle Aquitaine
- Contrat de professionnalisation
- Compte personnel de formation (CPF) / CPF Transition

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Certification professionnelle Assistant de vie dépendance (ADVD)

CONTENU

Bloc 1 - Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs : Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs. Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser. Droits et devoirs dans l'exercice de son métier.

Bloc 2 - Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur : Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention. Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel.

Bloc 3 - Entretien du domicile et du linge (pratiques écoresponsables) : Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables. Entretien du linge et pratiques écoresponsables.

Bloc 8 - Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et aux situations de handicap pour ajuster son accompagnement. Travailler en collaboration dans un contexte d'accompagnement de la dépendance : communiquer et transmettre.

Bloc 9 - Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance.

Bloc 10 - Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social. Animer les activités sociales et de loisirs.

Bloc 11 - Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap : Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien. Élaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Avoir une prescription d'un conseiller emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, CAP Emploi...)